



## Délibérations du Conseil Municipal du 09 février 2023

### Liste des délibérations

N° délibération	Objet	Proposition au Conseil	Décision
	Approbation du procès-verbal de séance du 08 décembre 2022	-Approuver le procès-verbal de la séance du 08 décembre 2022;	Approuvé à l'unanimité
D23-001	Rapport d'orientations budgétaires 2023	-Prendre acte du débat sur les orientations budgétaires 2023;	Le Conseil a pris acte
D23-002	Budget Commune – Reports d'investissement – Restes à réaliser	- Prendre acte des reports d'investissement et des restes à réaliser ;	Le Conseil a pris acte
D22-003	Rénovation énergétique réhabilitation et restructuration Ecole de La Chapelle du Mur - Avenant 3 lot n° 15 « Plomberie/Chauffage/VMC »	-Approuver cet avenant n°3 lot n° 15 «Plomberie/Chauffage/VMC » d'un montant de 7 039.90 €HT, -Autoriser le Maire à le signer ainsi que toutes pièces y relatives ;	Adopté à l'unanimité
D22-004	Projets des écoles	-Allouer 7€ par enfant présent aux classes de découverte des écoles de Lannelvoëz et de la Chapelle du mur ;	Adopté à l'unanimité
D22-005	Participation financière à la protection sociale complémentaire des agents	- Accorder la participation de la Commune aux dépenses de protection sociale complémentaires des agents à hauteur de 17.50€ net par mois à compter du 01/03/2023 (proratisation en fonction du temps de travail) ;	Adopté à l'unanimité
D22-006	Dénomination de voie	-Dénommer la voie privée cadastrée section AB n°322 « Rue Anna Marly » ;	Adopté à l'unanimité
D22-007	Prise de compétence « construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire » par Morlaix Communauté	-Approuver la prise de compétence en matière de construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire par Morlaix communauté ;	Adopté à l'unanimité
D22-008	Assujettissement à la taxe d'habitation des logements vacants à compter de 2023	-Assujettir à la taxe d'habitation les logements vacants à compter de 2023, -Autoriser le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier ;	Adopté à l'unanimité
D22-009	Information relative aux décisions prises par délégation (articles L2122.22 et L.2122.23 du CGCT)	-Prendre acte de cette information.	Le Conseil a pris acte